

Discours des vœux du 15 janvier 2016

Le maire, Jean-Louis Robert

Bonsoir à tous,

Je remercie de leur présence, Madame Annie Delrieu conseillère départementale, Monsieur Philippe Fabre (qui doit arriver), Monsieur Michel Albisson, Président de la Communauté de Communes, Mesdames et Messieurs les Elus de Thiézac, Vic, Badailhac... (excusée Linda Benard, maire de St Jacques)

Merci à nos anciens maires Mme de Clavières et Mr Boissonnade d'être parmi nous ce soir. Mesdames et Messieurs les Pompiers, les Gendarmes, les Présidents et membres d'Associations, les enseignants et Monsieur le Directeur de l'école, Merci à vous tous et toutes d'être là.

Une nouvelle année débute et avec elle la cérémonie des vœux qui nous réunit toujours nombreux pour ce moment partagé. Je dirais même que cette année nous avons tous conscience, de façon plus aigüe, de l'importance des valeurs qui nous portent: la liberté, la solidarité, la fraternité, CONTRE l'adversité, le terrorisme, le fanatisme.

A Polminhac, comme à Paris, nous mesurons la force de ces valeurs quand elles sont tout à coup menacées.

C'est pourquoi, plus que jamais, je vous adresse à tous mes vœux de bonne année !

Je remercie l'ensemble du Personnel Communal, les agents techniques, administratifs et périscolaires qui toute l'année travaillent au service de la commune et de votre bien-être. J'adresse également mes remerciements à mes adjoints et conseillers municipaux qui, au quotidien, m'apportent tout leur soutien.

Merci à nos pompiers volontaires toujours aussi dévoués et performants, aux enseignants avec lesquels nous entretenons de bonnes relations.

Je n'oublie pas les associations de notre commune qui, on le sait, sont l'âme du village, merci à vous tous qui vous dévouez au service des uns et des autres, que ce soit dans le social, le sportif, l'animation ou dans le patrimoine de notre village.

Cette année tout particulièrement, je porte un remerciement appuyé aux bénévoles qui ont organisé les visites estivales du village, aux chasseurs dont la journée "nettoyage des chemins" a été une vraie réussite et un exemple pour tous.

D'autres actions d'aide spontanée à la collectivité ont été effectuées par des particuliers ou entreprises de façon désintéressée et en toute discrétion, merci également à eux.

Merci au Centre Communal d'Action Sociale qui œuvre toute l'année auprès des plus âgés, des plus démunis d'entre nous. Coup de chapeau à Marie-France qui a su fédérer une équipe motivée et efficace !

C'est donc tous ensemble que nous allons continuer d'avancer vers le "mieux-vivre".

Nous nous y appliquons tous les jours avec mon équipe.

Je vais laisser la parole d'abord à mon adjoint André Bonhomme qui va vous parler des travaux, puis à mon adjointe Marie-Noëlle Moulier qui vous présentera les nouveautés de la communication pour la commune.

André Bonhomme : (bilan et travaux à venir)

Bonsoir à tous,

Tout d'abord je suis plus que ravi que Jean-Louis soit avec nous aujourd'hui, pour la présentation des vœux en cette nouvelle année, et nous ne pouvons que lui souhaiter un prompt rétablissement.

En effet comme vous le savez, ses soucis de santé m'ont amené à assurer l'intérim de ses fonctions, chose que j'ai essayé de faire de mon mieux et grâce à un travail d'équipe constructif et bienveillant.

C'est, à ce titre, que je vais vous présenter, d'une part, les travaux réalisés en 2015 et, d'autre part, les projets 2016.

En 2015, ont été effectués :

- L'entretien de la voirie du village de Cabanes, de Fraysse à Salvaque et de l'impasse Allée de la promenade.
- La pose d'enrobé sur le trottoir de l'allée des monts d'Auvergne.
- La première tranche de l'élargissement de la route du Pouget.
- La création d'un chemin piétonnier entre l'école et la cité Laveissière afin d'améliorer la sécurité de tous.
- La réfection de l'appartement situé au-dessus de la poste, loué à ce jour.
- La remise en état du logement de fonction pour le gardien du camping.
- L'installation d'un nouveau jeu pour enfants à côté de l'école.
- La continuité de l'éclairage public près de la pharmacie.

Je remercie nos services municipaux, administratifs et techniques pour leur implication et leurs compétences.

Pour 2016, la réforme des dotations de l'état, contraint les communes à limiter les dépenses, malgré cela notre adjoint des finances, Denis, fait de son mieux pour que certains travaux puissent se réaliser sans incidence sur les impôts.

De nombreux projets qui étaient au stade des études vont se concrétiser cette année. Voici la liste planifiée pour 2016 :

- Le début des travaux (dès la semaine prochaine) de la rue du pont vieux et de la rue de la forge dans le cadre de l'opération Cœur du village.
- La résolution du problème d'alimentation en eau des hameaux du Coyan et de Meymac, après plusieurs années d'attente des autorisations préfectorales, les travaux devraient débuter au printemps 2016 - en 2015, ces zones ont dû être ravitaillées à plusieurs reprises.
- La construction du cabinet médical sur la nouvelle zone, projet porté par la Communauté des Communes.
- La construction sur cette même zone de deux pavillons locatifs supplémentaires pour personnes âgées – Le permis de construire sera déposé par la S.A. Polygone courant janvier.

- L'achat du terrain « CANTUEL » qui sera finalisé courant janvier. Ce terrain sera revendu à LOGISENS pour la création d'un lotissement sur lequel seront construites dix-huit maisons dont 6 en locatif, 6 en accession à la propriété et 6 lots libres.
- La sécurisation de la sortie du hameau de la Gourgue sur la départementale par un déplacement de la route à l'arrière de la ferme.
- En projet, le changement des fenêtres de l'école avec la pose de volets roulants et ceci afin de répondre aux nouvelles normes d'évacuation et de confinement éventuels des élèves.
- L'ensemble des habitations (villages compris) de notre commune doivent avoir un numéro de rue, ceci à la demande de la Poste, obligation légale, et de plus utile pour ne pas prendre de retard lors de l'installation de la fibre optique sur notre commune.
- La maison située à l'angle de la route nationale et de la rue de Kairie, léguée à la commune par la famille Delterme, et en raison du danger qu'elle présente de par son état de vétusté, sera démolie.
- Le remplacement de 183 ampoules de l'éclairage public, suite à l'application du règlement européen interdisant depuis le 13 avril 2015 la mise sur le marché des lampes à vapeur de mercure. Ces travaux seront réalisés, en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Energies du cantal, qui nous subventionne à 50% et nous permet de faire une économie d'environ 20% sur la consommation, l'opération sera étalée sur trois ans en raison du coût.
- La création d'une structure couverte des locaux du tennis afin d'éviter les infiltrations d'eau et de vandalisme.

Je terminerai mon propos en insistant sur un point qui me tient particulièrement à cœur, c'est la propreté du village. En effet, nous comptons sur la conscience et la responsabilité de chacun pour respecter le cadre de vie de tous, en ne créant pas de déchetterie à ciel ouvert dans nos campagnes, nos forêts, voire même aux abords des conteneurs.

Toute l'équipe continuera à mettre tout son cœur pour que POLMINHAC demeure une commune à taille humaine dans laquelle il fait bon vivre.

Je vous adresse, ainsi qu'à tous les vôtres, tous mes vœux de bonne et heureuse année. Que 2016 vous apporte joie, bonheur, santé et réussite, sans oublier la sérénité, qui prend une valeur sans prix de nos jours. Merci pour votre attention.

Marie Noëlle Moulier : (communication et site internet)

Bonsoir à tous,

Rapidement pour ne pas vous lasser, je vais essayer de vous parler du volet communication de notre municipalité. La communication est indispensable : au-delà du savoir et du savoir-faire, il **faut faire savoir**, trouver la meilleure façon pour chacun d'être informé et ainsi associé à la vie de la commune.

Le tambour du garde-champêtre étant révolu et le bouche à oreille incertain, il y a bien sûr, l'accueil de la mairie, les journaux, entre autres le petit journal « Des nouvelles de chez nous » que vous connaissez maintenant et dont nous préparons le 6^{ème} numéro.

Il y a surtout internet, devenu incontournable dans tous les domaines !

L'évolution rapide de la technologie demandant une adaptation permanente, nous avons travaillé en équipe à l'élaboration d'un nouveau site internet pour Polminhac : personnel, bénévoles, associatifs, je veux remercier ici particulièrement pour leur aide Virginie Linard de l'OT de Vic/Cère, Alain Fouchard, ainsi que notre secrétariat très souvent sollicité en ce moment. Ils nous ont accompagnés aussi pour l'accueil des nouveaux habitants tout à l'heure à la salle de réunion, avec une connexion sur le site.

Un site internet c'est fait pour qui ? Pour nous tous, la mairie, le service public, pour les habitants, le simple visiteur, ou le touriste en recherche de destination.

C'est un outil privilégié dans la relation entre les citoyens et la commune, le but étant de proposer un maximum d'informations et de services, et de véhiculer une image attractive de notre village.

En quelques clics, vous découvrez la commune sous toutes ses facettes : histoire, patrimoine, visites, randonnées, services pratiques et horaires, (déchetterie, médiathèque, transports etc.), les artisans et commerçants, accueil touristique, producteurs locaux, les services de santé et numéros utiles, la rubrique enfance (avec école, assistantes maternelles, relais et centre de loisirs), le monde associatif et ses temps forts .

L'actualité municipale est présente, avec la composition du conseil municipal, les comptes rendus des séances archivés, les commissions, le ccas, l'état civil, la location de salles, les démarches administratives, et les journaux municipaux en téléchargement.

Les actualités du moment apparaissent dans la partie centrale et s'archivent au fur et à mesure (le don du sang, le recensement, les consultations pmi...)

Des liens actualisés en ligne permettent de consulter l'agenda des manifestations, la météo, la page facebook dont on va parler, et de basculer sur le site de la communauté de communes ou l'office de tourisme ou encore le camping.

De la même façon, si vous nous donnez vos coordonnées, l'internaute pourra naviguer vers le site associatif ou touristique qui fait la promotion de votre activité.

Tous ces contenus sont un support pour échanger avec les élus ; des rubriques doivent être complétées, d'autres seront ajoutées (on peut imaginer le calendrier d'occupation de la salle en ligne) ; les contrats de locations pour les hébergements du camping se font déjà par internet.

Le visuel et les couleurs vont aussi évoluer puisque les élèves de BTS de St Géraud planchent sur un nouveau logo à choisir ces prochains jours.

Je vous invite donc à être curieux, n'hésitez pas à faire part de vos suggestions et apporter votre contribution personnelle (photos, information...)

Complémentaire du site, la page facebook entre dans la catégorie des réseaux sociaux (comme twitter, google+ ou autre) chère à nos jeunes qui reçoivent l'info et émettent en direct sur leur portable.

Les internautes ont un profil personnel, avec des amis (les membres du réseau) ils communiquent de façon interactive, puisque l'info est partagée, et on lui attribue des like en cliquant sur j'aime.

La page de Polminhac est publique, donc ouverte à tous pour la consulter, mais seuls les abonnés peuvent commenter ou publier. Actuellement 450 personnes suivent l'actualité facebook du village, s'intéressent, parlent de nous, partagent les nouvelles, et deviennent en quelque sorte nos ambassadeurs... Là, l'actualité est plus légère, elle se vit au jour le jour et peut être informative (articles journaux, dates manifestations) ou entraide (chat perdu), ou vie quotidienne tout simplement, les décors de Noël, le chasse-neige de sortie, la rivière qui déborde, bref notre paysage au fil des saisons qui fait un plaisir fou à ceux qui vivent loin. Le like prend toute sa signification, on aime beaucoup notre village !

Peut-être certains d'entre vous ont-ils du mal à se sentir intéressés, n'hésitez pas à vous renseigner, en particulier auprès des jeunes qui se font un plaisir d'éclairer les anciens, excellente affaire pour rapprocher les générations !

Pour terminer, je me permets de citer notre maire, peu enclin à toutes ces nouvelles technologies qui a su s'ouvrir pour s'adapter et communiquer ainsi. Grâce à cet outil il s'est trouvé relié à notre monde polminhacois quand il a dû s'en soustraire pour force majeure. Dans ce domaine aussi, nous avons grand besoin les uns des autres, que chacun puisse se sentir concerné et utile, trouver sa place et apporter sa pierre à l'édifice.

Bonne et heureuse année à tous, restons connectés !

Conclusion de Jean-Louis Robert :

Depuis mon arrivée à la Mairie en tant que Maire, j'ai mis l'accent sur mon attachement au travail d'équipe. Pourtant, l'adversité c'est aussi la maladie, et, comme vous le savez, elle m'oblige à m'absenter épisodiquement.

Si je pars à regret, je pars serein par rapport à l'engagement de mon équipe. Ils sont chacun à leur poste, avec l'ardeur que je leur connais et en relation permanente avec moi.

Ce mode de fonctionnement fait que notre commune continue d'avancer.

A titre personnel, je vous remercie tous pour votre soutien dans l'épreuve que je traverse.

Je vous adresse à nouveau à toutes et à tous mes chaleureux vœux de santé, et de réussite. (sans oublier les absents...)

Nous devons tous aller de l'avant ENSEMBLE avec confiance, patience et détermination, et comme dirait un auteur connu :

"Se donner du mal pour les petites choses, c'est parvenir aux grandes avec le temps"

MERCI !

Nous allons servir avec nos équipes un buffet préparé par nos commerçants
Je vous invite donc à vous restaurer et à boire ensemble le verre de l'amitié.